

Haut Moyen Age et Moyen Age central

Aperçu



L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, canton du Valais, construite au VI^e siècle dans un défilé rocheux. © Marc-André Miserez / swissinfo

Le Haut Moyen Age est une période historique qui commence vers 500 par la chute de l'Empire romain d'Occident et s'achève en l'an 1000 apr. J.-C.

La Suisse actuelle et le reste de l'Europe occidentale ont connu une évolution similaire.

Les premiers siècles ont été marqués par des flux migratoires (période des invasions barbares). La Suisse n'a pas échappé à ce véritable mouvement de colonisation avec l'apparition de nouveaux modes de vie et de nouvelles langues.

Le christianisme, introduit par les Romains, n'a cessé de se développer, en partie grâce aux missionnaires. L'Eglise, avec ses évêchés et ses monastères, est devenue un propriétaire foncier de poids et a ainsi acquis des droits sur les hommes qui résidaient sur ses terres et les cultivaient.

Dans le même temps, les familles nobles ont étendu leur pouvoir grâce à des conquêtes, des héritages et une habile politique matrimoniale.

Pendant une courte période, Charlemagne, roi des Francs, a contrôlé la majeure partie de l'Europe occidentale. En l'an 800, il a été sacré empereur à Rome, devenant ainsi le premier roi du Moyen Age.

Sous Charlemagne, il n'existait encore aucune véritable conception de ce que devait être un Etat. A tous les niveaux de la société, les relations entre les forts et les faibles étaient déterminées par des interdépendances personnelles. L'empereur régnait sur un réseau de familles nobles. Pendant cette période, les relations de pouvoir entre les rois, les ducs et les princes de l'Eglise sont soumises à des changements perpétuels, car tous les partis s'efforçaient de maintenir ou d'étendre leurs privilèges.

En 962, le roi de Germanie Otton I^{er} est couronné empereur par le pape à Rome, fondant ainsi un empire qui deviendra plus tard le Saint-Empire romain (et Saint-Empire romain germanique à partir du XV^e siècle).



Les frontières linguistiques

La période post-romaine est marquée par les invasions germaniques, qui esquissent les frontières linguistiques.

Les Alamans venus du Nord se sont installés en Suisse, et leur langue – ancêtre du suisse-allemand parlé aujourd'hui – a progressivement remplacé la langue romane locale.

Les Burgondes, qui se sont établis dans l'ouest du territoire suisse actuel, ont adopté la langue de la population gallo-romaine qu'ils dominaient. A cette époque, le dialecte celtique a disparu au profit d'une forme de latin qui a donné naissance aux différents patois de la Suisse romande. Les patois ont ensuite été largement supplantés par le français standard.

La Rhétie, que les Alamans n'ont pas réussi à conquérir, et le Tessin, alors sous domination lombarde, ont conservé leur dialecte apparenté au latin. Ce dernier a servi de base au développement des langues parlées aujourd'hui dans ces régions, le rhéto-romanche et l'italien.

Les Francs et leur sphère d'influence



Statue de Charlemagne ornant la façade d'un bâtiment à Zurich. © DFAE, Présence Suisse

A partir du VI^e siècle, les Francs, peuple germanique, ont poursuivi leur expansion à partir de l'ouest. Ils ont commencé par soumettre les Burgondes, avant d'imposer leur domination aux Alamans, et plus tard, aux Lombards.

Avec Charlemagne (742-814), le règne successif des deux dynasties franques des Mérovingiens et des Carolingiens a atteint son apogée. L'empire de Charlemagne est divisé à la mort de son fils Louis le Pieux en 843. Les régions situées à l'est de l'Aar sont confiées à Louis le Germanique, roi de Francie orientale, alors que les territoires à l'ouest sont attribués à Lothaire I^{er}, qui ne règnera que quelques années sur la Francie médiane.

En l'an 917, la Suisse orientale et la Suisse centrale appartenaient au Duché de Souabe. Après la division de la Francie médiane, la Suisse occidentale a été absorbée par le royaume de Bourgogne. Ce n'est qu'à partir de 1032 que l'ensemble du territoire suisse est dirigé par un seul souverain, l'empereur romain germanique.



Invasions



Statue de saint Bernard, sur le col du Grand-Saint-Bernard. © DFAE, Présence Suisse

A l'époque du Haut Moyen Age, les familles nobles installées en Suisse ont lutté sans relâche pour maintenir ou étendre leur pouvoir et leur influence, ce qui a favorisé l'invasion d'envahisseurs étrangers.

Les Sarrasins

Au X^e siècle, plusieurs territoires des Alpes sont menacés par les Sarrasins, venus de la région méditerranéenne. L'origine exacte de ces guerriers et colons musulmans demeure incertaine. Une seule chose est sûre : c'est à partir d'une de leur base établie en Provence (sud de la France) qu'ils ont marché sur l'Italie du Nord et conquis les cols alpins occidentaux. Ils ont atteint le Valais et Coire avant d'être chassés par les troupes franques locales.

Les Magyars ou Hongrois

A peu près à la même époque, les Magyars ou Hongrois, originaires d'Asie, ont également menacé le Plateau suisse du nord. Ils ont envahi la plaine du Danube avant de continuer vers l'ouest. En 917, les pillards hongrois ont détruit Bâle, puis incendié les monastères de Saint-Gall et de Rheinau. Seul le roi de Francie orientale, qui allait devenir l'empereur de Germanie Otton I^{er}, a réussi à les écraser en 955.

Le rôle du christianisme



Couvent de Saint-Jean-des-Sœurs à Müstair (canton des Grisons), fondé avant 800 apr. J.-C. © DFAE, Présence Suisse

Le christianisme a fait son apparition en Suisse dans l'Antiquité tardive. Le plus ancien témoignage archéologique de ce mouvement remonte au IV^e siècle.

En 381, le christianisme est devenu la seule religion reconnue au sein de l'Empire romain. Les Romains ont construit de petites églises dans les villes fortifiées et des évêchés dans les principaux centres administratifs.



La Suisse occidentale est restée chrétienne même sous les Burgondes, alors que les Alamans étaient païens jusqu'au VII^e siècle. Ce n'est qu'avec l'arrivée de Saint Gall, accompagnant le moine irlandais Colomban aux lacs de Zurich et de Constance, que les habitants se sont convertis au christianisme. Alors que Colomban a poursuivi sa route vers l'Italie, Saint Gall est restée en Suisse orientale. Au VIII^e siècle, le couvent qui porte son nom a été érigé à l'endroit où se trouvait sa cellule.

A cette époque, de nombreux monastères ont vu le jour et sont devenus d'importants centres de culture et d'éducation. Ils ont souvent été construits à des endroits stratégiques, p. ex. aux points d'accès des cols alpins, comme à Disentis et à Müstair.

L'Eglise constituait un facteur politique de premier plan. Pour affirmer leur autorité à l'égard de la noblesse locale, les souverains lui attribuaient des terrains. De nombreux évêques et monastères ont ainsi accédé au pouvoir et régné sur les terres et les hommes. Ces institutions religieuses ont joué un rôle important dans le peuplement et le défrichement agricole.

Le peuple



Représentation du travail agricole datant du XIIIe siècle et ornant la rosace de la cathédrale de Lausanne. © DFAE, Présence Suisse

La majorité de la population vivait du travail de la terre, mais les conditions de vie et de labeur variaient considérablement. Certains paysans géraient une exploitation attribuée par un seigneur, d'autres, les serfs, résidaient et travaillaient dans la seigneurie. D'autres encore étaient des paysans libres (vilains), qui reversaient une partie de leurs récoltes à leur propriétaire en guise de loyer. Dans certains cas, les paysans pouvaient également acquérir leurs propres terres, p. ex. quand ils étaient prêts à créer de nouvelles clairières de défrichement.

Les Walser, paysans de montagne germanophones, étaient justement des spécialistes de la mise en culture des terres vierges. Originaires du Haut-Valais, ils ont migré aux XII^e et XIII^e siècles vers l'est, dans les Grisons et le Vorarlberg, et vers le sud, en direction de l'Italie du Nord. Ils jouissaient de nombreux privilèges pour avoir contribué à coloniser et à exploiter les régions alpines.

La Suisse, région du Saint-Empire romain germanique

Vers l'an 1000, la Suisse était partagée entre trois royaumes : l'actuelle Suisse romande faisait partie du royaume des Burgondes, la Suisse du nord et de l'est était attachée à la Francie orientale, et la Suisse méridionale au royaume lombard italien.

Vers 1030, Conrad II du Saint-Empire a régné sur de vastes territoires de l'Europe centrale et occidentale ainsi que sur l'Italie. Sacré roi de Bourgogne à Payerne en 1033, il a été le premier empereur à réunir tous les territoires suisses sous une seule et même souveraineté dans le Saint-Empire romain germanique. Cependant, les instances dirigeantes au niveau local et régional étaient d'origine diverse (membres de familles nobles influentes, propriétaires roturiers, abbés ou évêques).



Ils n'avaient pas tous les mêmes droits. L'empereur en personne attribuait les privilèges aux individus et aux communes. Le droit de battre monnaie, de prélever des droits de péage ou d'organiser des marchés était très lucratif. D'autres privilèges concernaient l'exercice de la compétence dans un domaine défini.

L'empereur et la noblesse



Château de Berthoud, canton de Berne. Construit au XII^e siècle par le duc Conrad de Zähringen, il est tombé en 1218 aux mains des Kybourg qui l'ont ensuite vendu en 1384 à la ville de Berne. © swissworld.org

A partir du XII^e siècle, l'empereur était élu par les princes du Saint-Empire ou princes-électeurs. Seuls quelques membres de certaines familles désignées pouvaient faire partie de l'électorat. Quand un empereur était faible, les puissantes dynasties avaient quasiment les mains libres. La famille Zähringen (fondateurs des villes de Berne et de Fribourg), plus tard les comtes de Savoie, les Kybourg et les Habsbourg en faisaient partie.

Pour asseoir son autorité, l'empereur s'appuyait sur deux piliers :

- 1) son pouvoir personnel, émanant des possessions de sa famille,
- 2) son pouvoir politique en tant que souverain de l'Empire

Ces deux aspects ont joué un rôle important dans l'histoire de la Suisse, notamment lors de l'accession au trône d'un membre de la famille Habsbourg, dont la fortune et l'influence étaient considérables en Suisse.

Création de villes et essor du commerce



Voies à ornières de Vuitebœuf, canton de Vaud : les deux rainures parallèles creusées dans le sol rocailleux assuraient le guidage des roues des chars et empêchaient ainsi un renversement de la cargaison lors du freinage. Ces voies à ornières longtemps attribuées aux Romains datent en fait des XIII^e et XIV^e siècles. © DFAE, Présence Suisse

Le XI^e siècle a été marqué par un essor économique dont la Suisse a également profité.

Les conditions climatiques favorables et l'amélioration des techniques de culture ont été propices à une augmentation de la production agricole et, partant, à une croissance démographique. La main-d'œuvre disponible étant présente en trop grand nombre pour le seul secteur agricole, certains ont choisi l'artisanat ou



le commerce et ont commencé à s'organiser sur des sites bien desservis, à proximité des seigneuries. C'est ainsi que des villes ont vu le jour et prospéré aux XII^e et XIII^e siècles.

L'ouverture du col du Saint-Gothard en 1220 a constitué un événement de grande importance pour le développement de la Suisse. Les territoires situés au nord du col (Uri et Schwytz) sont devenus des lieux convoités, car ils permettaient de contrôler une route commerciale lucrative en direction de l'Italie.

Immédiateté impériale



En 1218, le roi Frédéric II du Saint-Empire a accordé l'immédiateté impériale à la ville de Berne. Extrait d'un cycle de peintures (1585–1586) du peintre français Humbert Mareschet réalisé pour l'hôtel de ville de Berne. © Stefan Rebsamen / Musée d'Histoire de Berne

L'empereur a accordé l'immédiateté impériale à Uri en 1231 et à Schwytz en 1240, si bien que ces cantons relevaient directement de l'empereur, et n'étaient donc pas assujettis à un seigneur local. Ce statut était très convoité car il impliquait une large autonomie.

Le privilège de l'immédiateté impériale était répandu dans tout l'Empire. De nombreuses villes se sont vu attribuer le statut de villes libres d'Empire. En revanche, les régions rurales faisaient rarement l'objet d'une immédiateté impériale, car elles étaient surtout peuplées de paysans qui disposaient de leurs propres terres, dont ils avaient assuré eux-mêmes le défrichement.